



Le Centre International Construction et Patrimoine (C.I.C.P.) est une association Loi 1901 fondée en 1981 et située à Viviers dans le sud de l'Ardèche. Il se consacre à la protection et la mise en valeur du site de Viviers et de la région environnante et œuvre à sensibiliser les publics à tous les types de patrimoine et en particulier au patrimoine bâti. Pour cela, il organise des visites, des conférences, des expositions et des formations.

Secteur sauvegardé, ancienne capitale du Vivarais méridionale et cité épiscopale, Viviers se parcourt comme un musée d'architecture à ciel ouvert.



Bulletin d'adhésion 2015 au CICP

Adhésion ordinaire : 20 € Adhésion couple : 30 €

Adhésion de soutien : à partir de 30 €

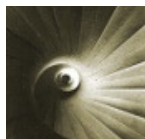
Envoyez ce bulletin et adressez votre chèque au CICP
(Hôtel de Ville – 07220 VIVIERS)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

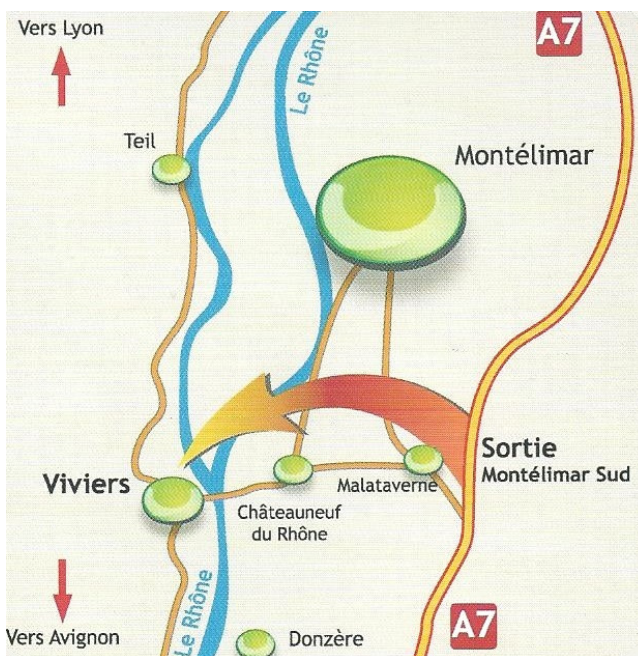


C.I.C.P.

Centre International Construction et Patrimoine

Hôtel de Ville (adresse postale)
5, Place Honoré Flaugergues (bureau et exposition)
07220 VIVIERS

04 75 52 62 45 / 07 83 06 34 21
contact@cicp-viviers.com



Retrouvez les actualités du C.I.C.P. sur :
www.cicp-viviers.com et
www.facebook.com/CICPViviers



En partenariat avec :



Centre International Construction et Patrimoine

Redécouvrez les gestes du tailleur de pierre

Atelier d'initiation à la taille de pierre



*Néophytes, amateurs avertis et professionnels,
venez découvrir la pierre dans tous ses états*

8, 9 et 10 mai 2015

Viviers – Ardèche



Déroulement de la formation

Cet atelier propose aux participants de s'initier à la taille de pierre traditionnelle et à la sculpture ornementale, tout en découvrant le matériau pierre, le vocabulaire de la taille, de l'outillage et du geste du tailleur de pierre.

A l'issue du stage, chaque participant repart avec son œuvre.

Ce stage se déroulera dans l'église Notre-Dame-du-Rhône (XVIII^e siècle).

Programme

- Découverte du matériau, des techniques et des outils
- Choix de l'élément à tailler
- Notion de tracé
- Dessins de motifs ornementaux
- Apprentissage de la taille
- Initiation à la sculpture décorative en bas-relief
- Réalisation d'une œuvre en pierre
- Visite de Viviers



Intervenant

Dominique TAVERNIER est tailleur de pierre et ancien archéologue. Il enseigne son savoir-faire depuis de nombreuses années, notamment lors des formations proposées par le C.I.C.P.



Tarifs

Tarif normal : 65 € / jour
 Tarif réduit (étudiants et adhérents) : 55 € / jour
 Tarif professionnel : 85 € / jour

Les prix sont indiqués net de T.V.A. (C.I.C.P. non assujéti à la T.V.A. en vertu de l'article n°261-7-1^a du CGI). Ces prix incluent le coût de la formation, le prêt des outils et la pierre.

Les formations peuvent faire l'objet d'un financement par un OPCA au titre de la formation continue.

Inscription

Les inscriptions se font par courrier ou par e-mail, au moins 10 jours avant le début de la formation et sont confirmées par le versement d'un acompte (30% du montant de l'inscription).

Le nombre de places est limité pour le bon déroulement de la formation.

Annulation : toute formation commencée est due en totalité. En cas d'absence non signalée 48h avant le début de la formation, le chèque d'acompte sera encaissé.

Le C.I.C.P. se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en avertissant au plus tard 8 jours avant, si le nombre de participants est insuffisant pour garantir une qualité pédagogique satisfaisante.

Informations pratiques

Plusieurs modes d'hébergement sont possibles sur réservation (demander la liste au C.I.C.P.). Différentes possibilités de restauration sont présentes sur place (restaurants, snacks, traiteurs, boulangeries).



Bulletin d'inscription

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél. :

E-mail :

Profession :

Inscription :

vendredi 8 mai

samedi 9 mai

dimanche 10 mai

Tarif : réduit normal professionnel

Total : € x jours = €

Vous souhaitez être hébergé au Grand Séminaire de Viviers durant la formation : oui non

Annulation : toute formation commencée est due en totalité. En cas d'absence non signalée 48h avant le début de la formation, le chèque d'acompte sera encaissé.

Le C.I.C.P. se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en avertissant au plus tard 8 jours avant, si le nombre de participants est insuffisant pour garantir une qualité pédagogique satisfaisante.

Je joins un chèque d'acompte (30 % du montant de l'inscription), soit €.

Chèque libellé à l'ordre du C.I.C.P.

J'ai eu connaissance du stage par :

Date et Signature :